



L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/03/2025
Date d’Affichage	08/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	9
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUÇ, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUÇ, Mr Patrick DEMARQUET.

Absents :

Mr Boris BOYAVAL

N°032-2025

Validation du bilan de voirie pour 2024

Le bilan 2024 indique que les travaux d'entretien de voirie ont coûté 52 498.18 TTC et les travaux d'investissement s'élèvent à 73 417.75 € TTC :

	Prévisionnel 2024	Bilan 2024	Ecart
Travaux d'entretien	16 690,00 €	16 775,60 €	-85,60 €
Coût de personnel	35 522,24 €	35 722,58 €	-200,34 €
Total Fonctionnement	52 212,24 € TTC	52 498,18 € TTC	-285,94 € TTC
Investissement	60 456,71 € TTC	73 417,75 € TTC	-10 475,84 € TTC

Après échange, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le bilan du Syndicat de Voierie pour l'année 2024
- **D'INSCRIRE** les dépenses en dépassement des prévisions budgétaires en fonctionnement et en investissement au budget prévisionnel 2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le